

## **2<sup>ème</sup> Comité d'alerte : de nouvelles coupes annoncées dans les dépenses publiques !**

Le deuxième comité d'alerte sur le budget 2026 s'est réuni aujourd'hui à Bercy, en présence d'une cinquantaine de participants dont des acteurs institutionnels, des partenaires sociaux, des représentants des associations d'élus locaux ainsi que les présidents et rapporteurs généraux de plusieurs commissions et délégations parlementaires des deux Chambres.

Lors de ce second comité, l'exécutif a confirmé 3 milliards d'économies supplémentaires dont 2 milliards sur la sphère de l'Etat et 1 milliard pour la Sécurité sociale ! Pour mémoire, lors du premier Comité d'alerte, en avril dernier, le Gouvernement avait déjà annoncé 6 milliards d'euros d'économies, dont 4 milliards sur les services de l'État et 2 milliards sur la Sécurité sociale. Soit un total de 9 milliards d'économies ou de gels de crédits !

Pour FO, ces nouvelles économies budgétaires suscitent une véritable inquiétude pour tous les agents économiques, de l'Etat aux collectivités et dans le domaine de la santé déjà fragilisé par les épisodes de canicule et des incendies meurtriers d'une ampleur inédite. En effet, les administrations, les hôpitaux, collectivités territoriales sont déjà confrontés à des tensions importantes, et à une dégradation continue des conditions de travail des personnels.

FO a rappelé que face à cette situation d'urgence et au dérèglement climatique, il fallait mettre les moyens humains et matériels nécessaires afin de préserver les services publics essentiels (*hôpitaux, EHPAD, les SDIS, sécurité civile, collectivités territoriales ou établissements scolaires...*).

Dans ce contexte, l'annonce de nouvelles réductions budgétaires apparaît en totale contradiction avec les nouveaux défis auxquels les services publics doivent faire face !

Pour FO, il est indispensable de dégager de nouveaux moyens humains, matériels et financiers permettant d'assurer la continuité du service public. Enfin, FO rappelle que l'État doit compenser intégralement les exonérations de cotisations sociales qu'il décide, tant pour la Sécurité sociale que pour l'assurance chômage. Les comptes sociaux ne peuvent continuer à supporter des décisions qui relèvent du budget de l'État !

Paris, le 7 juillet 2026

Contacts :

**Rachèle BARRION**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie,  
du Service Public et du  
Développement durable**

✉ [rbarrion](mailto:rbarrion@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:rbarrion@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.82.70

&

**Patrick PRIVAT**  
Trésorier confédéral

**Secteur de la Trésorerie et  
des Moyens Généraux**

✉ [pprivat](mailto:pprivat@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:pprivat@force-ouvriere.fr)  
☎ 06.30.2155.42